

# Rapport d'activité 2019

## Missions du Syndicat mixte : porter l'Opération Grand Site

Animer la concertation entre les acteurs du Grand Site représente le cœur de métier du Syndicat mixte. Le Syndicat intervient aussi en direct pour valoriser les paysages sur le terrain : accueil et sensibilisation des visiteurs via une patrouille de terrain, ramassage des déchets résiduels sur les berges du Salagou, coordination des chantiers « invasives », Natura 2000 (suivi de la faune, contrats agricoles...), architecte conseil pour les habitants et collectivités, sorties patrimoine / esprit des lieux, chantiers bénévoles (restauration du patrimoine bâti et des espaces naturels).

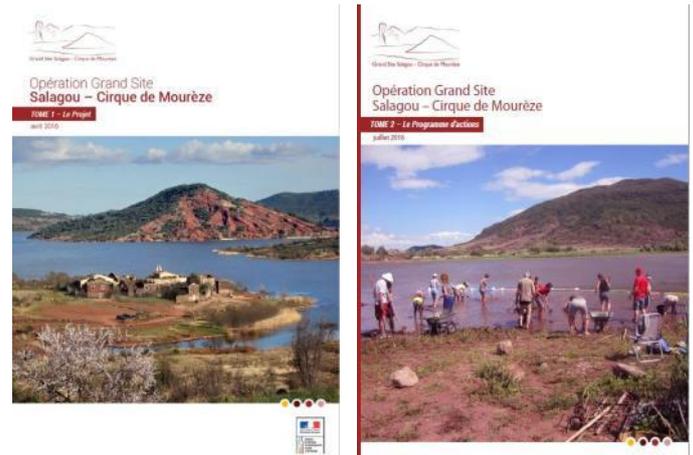
## Labellisation Grand Site de France

Le **programme d'action** du Grand Site synthétise l'ensemble des actions menées et envisagées autour du paysage pour le Grand Site et leur donne une cohérence. Le fil directeur est celui de la **résilience** d'un site face à des bouleversements extérieurs, à sa capacité à mettre en valeur la richesse de paysages préservés pour générer du développement économique, culturel, social.

Afin d'accompagner la structure dans l'élaboration de la **candidature** au label Grand Site de France, et sur recommandation de l'État, le SMGS poursuit son travail avec un expert et un paysagiste qui, en appui à l'équipe, justifient et stabilisent le **périmètre** du futur Grand Site de France.

Deux réunions avec les mairies concernées par l'extension ont eu lieu.

Ces experts assurent l'accompagnement méthodologique et la gouvernance du projet. Un comité de pilotage du Grand Site a eu lieu le 29 août 2019 afin d'échanger sur l'avancement des actions, notamment prioritaires, et du calendrier de la candidature au label ; il a été convenu qu'un bilan et un programme d'actions à l'échelle de ce périmètre seront proposés fin 2019 aux services de l'Etat.



## Gouvernance

### Bureau

Le bureau, réunissant 8 élus, est réuni tous les 15 jours afin de suivre la vie du site et d'avancer collectivement sur les problématiques.

### Conférence des élus

En 2019, les élus ont été réunis lors du comité de pilotage du Grand Site, dans le cadre de la préparation de la candidature au label Grand Site de France.

### Comités techniques

Les directeurs référents des collectivités membres sont réunis tous les 2 mois afin de travailler sur les problématiques spécifiques du Grand Site et faire le lien avec leurs instances et techniciens.

Le groupe technique « tourisme » animé par le SMGS a régulièrement été réuni (OT, Hérault Tourisme, CD34, PCH). Il a en 2019 travaillé essentiellement sur les 50 ans du lac et l'étude « Pôle nature »

Un groupe technique « communication » réunissant les directeurs de communication des communautés de communes et animé par le SMGS a été créée en 2019 afin de coordonner les actions de communication.

Toutes ces rencontres permettent un meilleur passage d'informations et l'adhésion à la culture commune Grand Site.

**OBJECTIF 1 : Protéger les paysages des 2 cœurs de site, gage d'un développement local durable**

## I - Maîtriser la fréquentation pour préserver les paysages des cœurs de site

Le Syndicat mixte assure la mise en réseau des acteurs dans le Grand Site et notamment dans le Domaine Départemental : agents assermentés, techniciens, prestataires, usagers... par le biais de la commission « Fréquentation » et des patrouilles de terrain. Il est chargé de faire respecter le Règlement d'utilisation du Domaine départemental.

### Les patrouilles du Grand Site et le code de conduite

La commission fréquentation (agents assermentés, élus, techniciens des collectivités, prestataires touristiques...) a été réunie quatre fois en 2019.

La patrouille équestre a sensibilisé les usagers au respect du code de conduite sur le domaine départemental du 15 avril au 15 septembre. Elle a reçu le renfort d'une patrouille VTT composée de 2 saisonniers du 14 juillet au 20 août. Le dispositif de gestion de la fréquentation a été soutenu grâce à la venue de **la Garde Républicaine** sur les berges du lac.

Le SMGS prépare les outils permettant la verbalisation (mise en place des arrêtés municipaux) et coordonne les équipes de terrain.

### Evaluer : l'observatoire de la fréquentation

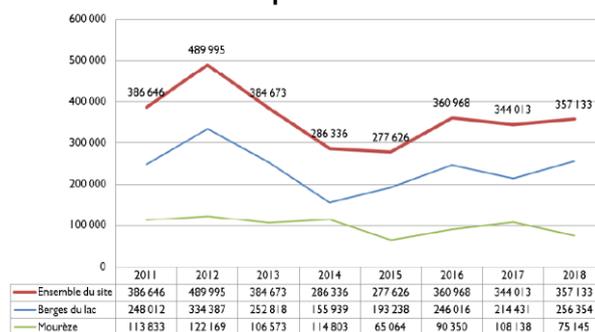
Le dispositif de gestion de la fréquentation est évalué annuellement depuis 2009 grâce à l'observatoire de la fréquentation : suivi de la fréquentation - nombre de véhicules, sur et hors parkings, et nombre de camping-cars la nuit. Transmission des données aux niveaux départemental et régional. Chaque année, le SMGS produit le bilan annuel de l'année précédente. En 2019, le bilan annuel 2018 a été rédigé.

**Eté 2019 :** Augmentation de la fréquentation estivale à Mourèze (+30 %), baisse de la fréquentation au Lac du Salagou (-17 %). Sur les berges du lac, la baisse de la fréquentation conjuguée à la mobilisation de moyens humains importants (Garde Républicaine, Patrouille VTT...) et à l'entretien des dispositifs de contention des véhicules (barrières, fossés... remis en état avant la saison) permettent d'améliorer le bilan quantitatif (atteintes au code de conduite). 7 jours de très forte fréquentation (plus de 1000 véhicules/jours garés en simultanée sur les berges), une pointe à 1270. Baisse du nombre de camping-cars qui passent la nuit illégalement sur les berges et stabilité du stationnement sauvage autour de 8.5 % des véhicules (représente environ 50 véhicules/jour en 2019).

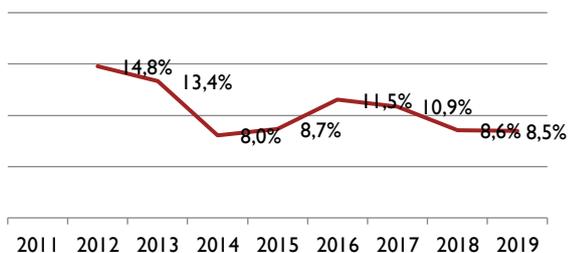
Pour plus de détails, cf. bilan complet produit à l'issue de la commission « Fréquentation » du 3 octobre 2019 – le bilan annuel 2019 sera produit en février 2020.



Evolution de la Fréquentation du Grand Site depuis 2011



PART SAUVAGE ETE BERGES + MOUREZE



## Entretien du Domaine Départemental

### Ramassage des déchets résiduels : papiers gras, cannettes,...

Depuis 2016, le Syndicat gère la prestation de ramassage manuel des déchets résiduels sur les berges du lac. Il a intégré dans ce marché, des clauses sociales afin de favoriser l'accès au retour à l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles. L'association « les Agents du Littoral Méditerranéen » (ALM) est titulaire du marché jusqu'au printemps 2020. ALM appuie les initiatives privées de nettoyage bénévoles, elle a accompagné 4 chantiers bénévoles en 2019 (3 au lac et 1 prévu au Cirque). Cette mission est financée par le Département.



### Poubelles et toilettes sur les berges

L'offre de toilettes et de poubelles sur les berges doit être améliorée (à minima en saison), elle ne répond pas complètement aux attentes et aux besoins dans un Grand Site – environ 250 000 visiteurs sur le Domaine départemental (dont 125 000 visiteurs en 2 mois seulement). Le travail sur l'amélioration de l'offre et sur l'intégration paysagère de ces équipements doit être poursuivi en 2020.



### Equipements : signalétique, glissières, barrières, plots...

Dans le respect du site, remise en état des parkings, des dispositifs de contention des véhicules et de la signalétique du domaine. Coordination et concertation réalisées par le Syndicat – Interventions réalisées par le Département de l'Hérault.

A la demande du Grand Site, le CD34 a démolì un vieux bâtiment sur le Mont Redon.

## Actions contre les espèces invasives

### Arrachage de l'opuntia à Celles

Comme chaque année, le Syndicat mixte a accompagné la mairie de Celles dans son action de lutte contre le cactus envahissant *Opuntia rosea*. Le Grand Site reçoit, le 9 octobre, la formation « Espèces exotiques envahissantes – clés pour la gestion » organisée par l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature pour partager son expérience.



### Arrachage du lagarosiphon sur les zones de baignade

L'herbier envahissant - *Lagarosiphon major* - est présent sur la quasi-totalité des berges du lac. Inoffensif pour l'homme, il rend la baignade désagréable. Depuis 2018, le Syndicat mixte assure la coordination, le recueil des autorisations administratives et la réalisation des chantiers d'arrachage du lagarosiphon sur les plages des Vailhès et de Clermont l'Hérault pour un budget de 14 000 € TTC. Depuis l'été 2019, la Fédération de pêche apporte un appui technique et logistique. Le confort de la baignade a pu être assuré grâce aux chantiers (un bilan détaillé sera produit fin 2019-début 2020).



## 2 - Requalifier les infrastructures d'accueil : les 3 pôles

L'accueil des visiteurs sur le Grand Site est structuré autour de 3 pôles : rives de Clermont l'Hérault, rives des Vailhès et Cirque de Mourèze. Les équipements de ces pôles sont vieillissants et n'offrent pas un accueil à la hauteur de la qualité des paysages du Grand Site. Le Syndicat coordonne les projets de requalification et d'aménagement de ces équipements d'accueil.

## Pôle de Clermont l'Hérault

### Espaces publics et maison de site :

2019 : le Département a finalisé le concours de maîtrise d'œuvre pour la requalification du pôle (paysagiste mandataire). Les 5 équipes choisies ont présenté leurs propositions et le choix final est validé par le jury suite au travail du comité technique réunissant les services du Département, du Grand Site, de l'Etat, de la communauté de communes, de la mairie, du CAUE. Le projet est présenté à la population et aux partenaires (50 ans, exposition à l'OT de Clermont l'Hérault...).



### Gestion/entretien du pôle :

Travail transversal entre la communauté de communes du Clermontais et le Syndicat Mixte développé en 2019, à affiner en 2020.

### Pôle des Vailhès

Un groupe de travail (CD/SM/CCLL/mairies) est relancé afin de préparer le programme de requalification de la baie des Vailhès (répartition des maîtrises d'ouvrage, usages, fonctionnement).

La gestion du camping des Vailhès est déléguée par la CCLL à la société Huttopia, avec une forte orientation camping nature ; le SMGS est associé dans le cadre du projet de requalification du camping (projet élaboré en 2019-20 pour ouverture à horizon 2021).

### Pôle de Mourèze

En vue des aménagements nécessaires, après un long travail de concertation et de précisions (maison de site, stationnements, circulation douce), le projet a reçu un 2nd avis favorable à l'unanimité, avec recommandations, de la commission Départementale des sites sur le projet de requalification du pôle de Mourèze le 14 Mars 2019. Le PC est validé dans l'été.

Les travaux démarreront fin 2019 - début 2020.



## 3 - Décentrer la fréquentation des cœurs de site – déplacements doux

Le Syndicat mixte participe dans le cadre du SCOT aux réunions techniques et au comité de pilotage « stratégie cyclable » du Pays Cœur d'Hérault.

### Aménagement cyclable : Clermont l'Hérault/lac – Clermont l'Hérault/Villeneuve et Lodève/ lac

Le Syndicat coordonne les projets d'aménagement cyclables depuis les villes-portes et jusqu'au Grand Site. Etudes et investissement portés par le Département.

Après une présentation des études pour la liaison Clermont l'Hérault-Le lac aux services de l'Etat en 2018, une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux démarrera fin 2019 ; les travaux de la 2<sup>nd</sup>e tranche, en site classé, seront faits en articulation avec le projet de requalification du pôle de Clermont l'Hérault.

La réflexion sur la piste cyclable Clermont l'Hérault/Villeneuve se poursuit.

### Valoriser deux itinéraires de découverte des paysages

Deux itinéraires de découverte du grand paysage et des villages en voiture ont été identifiés, dotés de panoramas remarquables qui sont à valoriser.

Un des projets porte notamment sur la mise en valeur de l'arrivée dans le Grand Site depuis le col de la Merquière. Ce panorama marquera l'entrée dans le Grand Site depuis la Communauté de communes du Grand Orb.

2020 : lancement avec le Conseil départemental d'un groupe de travail afin d'affiner les besoins et définir les priorités en termes de travaux à venir.

Des réflexions pourront être menées sur d'autres approches (piste de l'Auverne, traversée du lac...).

## OBJECTIF 2 : Tisser des liens autour d'une histoire singulière et des paysages protégés

### Réhabilitation du village de Celles

Le Syndicat mixte participe aux différents comités de pilotage organisés par la commune et assure la concertation autour du projet de déplacement du parking visiteurs.

Les avancées 2019 :

- l'équipe de maîtrise d'œuvre (Eskis) travaille sur l'intégration paysagère du parking visiteurs de Celles (MO : CD34).
- travaux de viabilisation en cours : station d'épuration et adduction en eau potable, réseaux humides et secs, électricité, éclairage public.
- Signature d'une convention avec la Foncière Chenelet pour les logements sociaux et des 3 premiers baux le 13 septembre.

2020 :

- rédaction du cahier des charges de l'étude paysagère sur les espaces publics.
- réflexion sur un projet d'espace recherche.

### Un architecte-conseil pour accompagner les habitants dans leurs projets de construction et de réhabilitation

Depuis 2016, le Syndicat mixte prend en charge le défraiement des déplacements de l'architecte-conseil mis à disposition par le CAUE. L'architecte conseil accompagne les pétitionnaires et leurs architectes pour concevoir des projets de réhabilitation ou de construction en accord avec la charte paysagère du Grand Site.

L'architecte conseil a suivi en 2019 :

- une trentaine de sollicitations.
- plus de 20 déplacements sur site.
- une dizaine de fiches avis/conseil rédigée et de nombreux échanges de mails ou rendez-vous avec les porteurs.

Le Syndicat mixte organise des visites réunissant services instructeurs, DREAL, mairie, architecte conseil, DDTM et UDAP pour travailler sur les projets de constructions et de réhabilitations à enjeux notamment en site classé : au-delà des réunions spécifiques pour les pôles, 8 tournées ou réunions de travail ont été organisées en 2019.

Le Syndicat mixte participe aux comités de pilotage du SCOT, du PCAET et suit l'avancement des cartes communales, PLUs communaux et PLUs intercommunaux.

### Encadrer et accompagner les porteurs de projet dans le Domaine Départemental du Salagou, organisateurs de manifestations sportives et culturelles, tournages et installation d'activités

La mobilisation des habitants et des visiteurs passe par l'organisation d'événements fédérateurs autour du paysage vivant. Les rassemblements sportifs, thématiques (agriculture, nature, géologie, histoire...) ou culturels créent tout au long de l'année des occasions conviviales de partager l'esprit des lieux et le sens du vivre ensemble dans un paysage singulier. Le Grand Site est de plus en plus sollicité pour l'organisation de nouvelles manifestations sportives et de tournages de film.

Le Syndicat mixte a coordonné en 2019 l'accueil des organisateurs de manifestations sportives et culturelles dans le Grand Site.

Notamment pour les manifestations de grande ampleur (>400 personnes), le Syndicat a accompagné les porteurs de projets dans l'intégration de leur manifestation sur le territoire (impact environnemental, gestion des déchets, vie locale, valorisation du site...) en partenariat avec les collectivités et mairies concernées.

31 manifestations ont été accompagnées suite à leurs demandes d'autorisation. Deux manifestations (courses/ rallyes de véhicules à moteur) ont eu lieu sans demande d'autorisation. Les organisateurs ont été identifiés et sensibilisés aux démarches à suivre en tant que porteur de projet dans le Grand Site.

Dans ce cadre, le Grand Site a accueilli environ 28 000 personnes. Il a également coordonné l'accueil des événements de moindre ampleur en lien avec les partenaires (concours de pêche, régates, centres-aérés, rassemblements d'associations...).

Les agents du SMGS ont effectué un contrôle avant / après manifestations dans le cadre de Natura 2000 sur la Gravity Race, le Triathlon, la Lake's Race et le Cross national du SDIS34.

### **En 2019, le Grand Site fête les 50 ans du lac**

Le Syndicat Mixte a réuni une cinquantaine d'acteurs du territoire et a coordonné les manifestations de juin à septembre : 30 partenaires ont proposé des rencontres diverses (visites, concerts, marchés...), réunissant plus de 10 000 personnes. La couverture presse a été importante tant au niveau local que national ; le syndicat Mixte a sensibilisé les journalistes et participé avec le CD34 (et en lien avec les Offices de tourisme) aux contenus de l'édition spéciale Midi Libre,

Les communautés de communes ont proposé de nouvelles offres à l'occasion : création d'une balade patrimoniale sonore, sorties musée / site avec activités.

Le Département a pris en charge la communication globale (logo, plaquettes...) et confectionné une exposition mise à disposition du Syndicat Mixte pour les communes du territoire.

Le Syndicat mixte a confectionné un stand de présentation du Grand Site en collaboration avec Demain la Terre (financement : CD34).

Le Syndicat mixte a organisé des soirées d'échange : « le lac vu d'en Haut » entre Brénas et Octon avec les mairies, et à la ferme Germane (visite, rencontres des agriculteurs et découverte des productions du site, présentation du projet de territoire, musique...).

2020 : ce type de temps d'échange est à renouveler pour faire lien. Le stand et l'exposition seront proposés aux communes.



### **Tournages 2019**

Une vingtaine de tournages (fictions, documentaires, clips) a eu lieu sur le site, dont plusieurs longs métrages de portée nationale, soit 2 fois plus qu'en 2018. Tous ne préviennent pas forcément le territoire de leur venue, ou très tardivement, entraînant des délais d'instruction et d'autorisation parfois difficiles à gérer. L'opportunité de demander une redevance est en cours d'étude.

### **Installation d'activités sur les berges (Domaine Départemental)**

Le Syndicat mixte a réuni la commission d'accueil des porteurs de projet dans le Domaine Départemental composée du bureau des élus du Syndicat, des communes riveraines du lac et des Vice-présidents tourisme et APN des communautés de communes membres du SMGS. Initiée en 2018, L'objectif est de définir pour la saison suivante les activités qui pourraient s'installer sur les berges. Un bilan des demandes d'organisation de manifestation est également présenté lors de cette commission.

### **Vers un pôle de pleine nature, autour des activités sportives présentes sur le territoire.**

En 2019, poursuite de la réflexion initiée en 2018 dans le cadre d'une étude action, avec les services du Conseil départemental et Hérault Tourisme afin d'envisager une structuration nécessaire des pratiques APN, très présentes et en développement. Cette orientation était présentée dans la candidature Grand Site Occitanie et dans le schéma départemental du Tourisme. L'étude menée par Atémia, et portée par Hérault Tourisme, a réuni en comité technique et en comité de pilotage les partenaires institutionnels. Les prestataires et acteurs de la pratique pleine nature ont échangé et fait des propositions lors d'un atelier participatif.

Les actions seront validées fin 2019 et proposées dans le cadre de la candidature au label Grand Site de France (gestion des usages).

2020 : mise en œuvre des l'éras actions, installation de la gouvernance

## Concevoir et diffuser des supports de communication et d'interprétation du Grand Site

### Valorisation des patrimoines et de l'esprit des lieux du Grand Site

Les « rencontres du patrimoine du Grand Site » ont en 2019 été proposées essentiellement dans le cadre des 50 ans du lac.

Le Syndicat mixte est régulièrement sollicité pour présenter le Grand Site, ses patrimoines, l'esprit des lieux... auprès des techniciens (DDTM en 2019 par exemple).

Le syndicat mixte a accueilli un stagiaire en Master Développement local pendant 6 mois ; il a travaillé sur la valorisation du Grand Site (Site Internet, 50 ans, élaboration du stand, actions de communication...)

### Edition et diffusion de supports d'information et d'interprétation

En lien avec les Offices de Tourisme, le Syndicat mixte actualise les documents de communication existants. Il a également travaillé avec la chargée de communication de la Gendarmerie pour assurer la médiatisation de la venue de la Garde Républicaine : de très nombreux articles/émissions ont relayé l'information en cette année exceptionnelle (Le Figaro, Midi Libre, France 3...). L'émission « Des racines et des ailes » présentant entre autres le Grand Site avec qui le Syndicat Mixte a été en lien pour la préparation (diffusion en septembre 2019).

Le Syndicat Mixte a profité du programme d'action des 50 ans du lac pour éditer une lettre d'information hebdomadaire tout au long de la saison, présentant les événements et des informations sur la vie du site.

## OBJECTIF 3 : Protéger et valoriser les grands paysages agricoles et géologiques

### I-Affirmer, valoriser et protéger les paysages agricoles

#### Dans le cadre de la démarche Natura 2000 (subventionnée à 100%) :

Le Syndicat mixte porte deux démarches Natura 2000 pour la protection et la mise en valeur de la biodiversité : Site « Le Salagou » pour les oiseaux et Site les "Mines de Villeneuve" pour les chauves-souris.

En l'absence d'appel à projet sur les enjeux de biodiversité dans le cadre du Programme de Développement Rural du Languedoc-Roussillon (PDR LR), il n'y a pas eu de nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) en 2019. Le financement de nouvelles Mesures Agro-Environnementales n'est plus assuré jusqu'en 2020. Le Syndicat mixte assure néanmoins le suivi et l'accompagnement des 21 exploitants agricoles (13 viticulteurs, 7 éleveurs, 1 oléiculteur/céréalier) actuellement engagés en MAEC. Il a accompagné les viticulteurs en MAEC dans la réalisation de leur bilan phytosanitaire annuel (bilan des pratiques et indice de fréquence de traitement)

#### Promotion des pratiques favorables à la biodiversité

##### Réduire l'utilisation de phytosanitaires dans les vignes

A la demande du Syndicat mixte, et dans le cadre des journées Terr'eau Bio, le Civam Bio 34, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, organise en octobre une journée d'échange sur l'utilisation du cuivre en production végétale en lien avec les nouvelles dispositions règlementaires européennes.

Le Syndicat mixte met en place une demi-journée technique en novembre en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour former les viticulteurs au bon réglage des pulvérisateurs et à l'hivernage du matériel de traitement.



##### Favoriser des pratiques agro-environnementales

Une soirée d'information et de sensibilisation à destination des viticulteurs et oléiculteurs a lieu à Villeneuve en octobre sur la thématique « chauves-souris auxiliaires des cultures ».

### Des troupeaux pour maintenir les grands paysages ouverts :

En partenariat avec le Civam Bio, il programme une demi-journée technique à destination des éleveurs sur la gestion des ligneux et les pratiques de réouverture des parcours grâce au brûlage dirigé.

### Animation sur le foncier départemental à vocation agricole :

Le Syndicat mixte a assuré le suivi de la gestion des conventions (programmation des travaux de remise en état des cours d'eau, suivi des pratiques, renouvellement des conventions annuelles).

En 2019, un appel à candidature sur le foncier départemental à vocation agricole a été lancé par le SMGS (poursuite du travail initié en 2017). Des clauses environnementales ont été intégrées dans les conventions d'occupations à la demande du Syndicat mixte. Les candidatures ont été analysées par un comité technique composé de techniciens du syndicat mixte et de techniciens agro-environnementaux de collectivités et structures partenaires (7 candidatures déposées). 2 viticulteurs et 3 éleveurs ont obtenus des conventions d'utilisation du foncier départemental. Ces conventionnements représentent 40 hectares, 27 parcelles et 5 communes.

### Valorisation des produits agricoles du Grand Site

Organisation en 2019 de réunions par le Syndicat mixte rassemblant les viticulteurs du Grand Site et les collectivités du territoire. Les agriculteurs y ont proposé la création d'une association des Agriculteurs du Grand Site. L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 17 avril.

L'objectif est la valorisation du territoire et du paysage à travers les produits agricoles.



### Protéger la biodiversité

#### Evaluation des incidences environnementales

Le Syndicat mixte a accompagné les porteurs de projets dans la rédaction de leur évaluation des incidences environnementales :

- 9 manifestations > 100 participants
- 2 documents d'urbanisme (élaboration des PLU de Celles, SCOT Pays Cœur d'Hérault)
- Charte Forestière du Pays Cœur d'Hérault et lien avec les enjeux biodiversité
- Travaux de viabilisation du village de Celles
- Projet de Maison du Grand Site à Mourèze
- Travaux et interventions dans le site Natura 2000 (destruction bâti, raccordement parc photovoltaïque, déplacement éco-compteur des activités pleine nature, permis de construire privés,..)
- Accompagnement des techniciens Activités de Pleine Nature de la Communauté de Communes du Clermontais (programmation, aménagement des circuits VTT du tour du lac, équipement Grande Traversée du Massif Central, PR « Entre deux lacs Avène et Salagou »...)

#### Suivis scientifiques

Dans le cadre de l'animation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 du Salagou et des Mines de Villeneuve, le Syndicat mixte a coordonné la réalisation des suivis scientifiques suivant :

- Suivi de la population du **Blongios nain** de l'anse d'Ariège et d'autres roselières du Salagou, afin d'assurer la prise en compte des enjeux de protection de l'espèce dans le projet de modification de la gestion du barrage du Salagou (suivis externalisés à l'association La Salsepareille). Des mesures de gestion en lien avec les activités humaines autour du site ont été mis en œuvre pour assurer la protection de l'espèce et de son habitat.



- Utilisation des données de suivi télémétrique de l'**Aigle de Bonelli** pour définir les usages du domaine vital du couple (reposoir, secteur de chasse, risques potentiels, variations saisonnières...)

- Estimation des populations d'**Œdicnème criard** et de leurs exigences écologiques

- Suivi et prospections complémentaires des colonies de **chauves-souris** dans le bâti de Villeneuve et de ses alentours.

Analyse du piège-photographique à l'entrée des anciennes carrières de barytine (Mines de Villeneuve). Sur la base des informations recueillies, une fréquentation humaine a été constatée. Le dérangement potentiel des colonies de chauves-souris a été évalué faible dû au danger que représente l'entrée des mines. Evaluation des résultats du thermo-hygromètre, installé depuis 2018 dans l'ancien pigeonnier de Villeneuve. Les conditions sont favorables à l'installation d'une colonie dans le niveau inférieur du bâti. Des ajustements nécessaires ont été mis en place (occultation de la fenêtre du niveau inférieur). Les capteurs ont été laissés en place jusqu'à septembre 2019 afin d'avoir les enregistrements sur une année complète. Ils seront analysés fin 2019. Pose de piège-photo (prêt DDTM) dans l'ancien pigeonnier afin de suivre une potentielle installation de colonies de chiroptères et d'éventuels prédateurs.

Une convention pluriannuelle de gestion des colonies du pigeonnier a été établie entre le SMGS, le prestataire naturaliste et la mairie de Villeneuve afin de pérenniser les actions en faveur des colonies.



## **2-Affirmer, protéger et valoriser le patrimoine géologique**

### **Sauvegarder la dalle de La Lieude**

Le Syndicat mixte, en lien avec la Communauté de communes du Clermontais et ses partenaires a pour objectif de redonner une dignité à la dalle de La Lieude, patrimoine paléontologique exceptionnel, laissé à l'abandon. Suite aux diverses alertes de la communauté de communes, de la mairie, du Syndicat Mixte et de la DDTM, une réunion a été tenue en sous-préfecture sur initiative du sous-préfet, en présence d'experts. L'intérêt de la dalle au niveau mondial a été rappelé et l'expertise a précisé la valorisation nécessaire de la dalle et de celles en proximité. La mobilisation de tous a permis un arrêté de géotope, le 1er en Occitanie, ce qui marque une étape importante. La mise en péril par la mairie est en cours. L'association gestionnaire SPNLR devrait faire des propositions fin 2019.

Parallèlement, un projet de Géoparc (Unesco) concernant une superficie plus importante est en gestation; le Syndicat et l'ensemble des partenaires y sont favorables (CC, CD) et seront associés. Une convention de partenariat avec l'association Demain la terre, porteurs de la démarche, sera proposée fin 2019-début 2020.